

## **COMPTE RENDU DU CCE DU 27 JUIN 2014 SUR LE NOUVEAU PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ORGANISATION DANS LES MAGASINS HYPERMARCHES GEANT CASINO**

→ Rattachement au responsable de groupe PGC/FI des secteurs Non-Alimentaire, e-commerce, ainsi que le Flux /Prix.

Pour les magasins où il y a deux chefs de groupe, celui du Non-Alimentaire aurait en charge le nouveau concept PRIX MARQUE. Il serait un « pseudo adjoint » du Manager Secteur PGC/FI/Non-Alimentaire.

Il aurait le titre de responsable « remplissage ».

→ L'activité Drive serait, soit directement pilotée par le Manager du Secteur en charge du PGC/FI et Non-alimentaire. Soit si le volume d'activité le justifie, il serait rajouté un responsable pôle e-commerce au niveau 3B

→ Les équipes commerciales pourraient être amenées, en fonction des besoins, à intervenir indifféremment sur les rayons PGC alimentaire, non alimentaire ou FI, ou encore pour l'activité Drive selon l'activité propre à chaque magasin.

→ Le rôle du Manager Caisse (dans la mesure où l'activité du e-commerce (DRIVE, C DISCOUNT) dont il avait jusqu'alors la charge serait confiée au manager de Secteur en charge du PGC/FI, Non-alimentaire), serait consacré pleinement à l'activité caisse et notamment à la gestion des flux de clients pour éviter ou réduire le temps d'attente en caisse.

→ Les secteurs M.T et vendeurs ne seraient pas concernés par ces aménagements. MT (métiers de bouche et vendeurs, contrat spécifique).

→ **Calendrier prévisionnel**

Le présent projet serait mis en œuvre à l'issue des procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel concernées selon le calendrier prévisionnel suivant :

🕒 27 juin CCE

🕒 8 juillet avis du CCE

🕒 A compter de cette date, réunion d'information et de consultation des comités d'établissement concernés.

La date cible envisagée pour la mise en œuvre du projet est le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

## **INTERVENTION DE LA CFDT**

☞ La Direction pense que cela suffit de mettre en œuvre un nouveau projet, « un de plus » pour palier à l'embauche de personnel, GRAND MANQUANT DE CE PROJET.

☞ Aujourd'hui, ce qu'il manque dans les magasins, CE SONT DES BRAS.

☞ La polyvalence à outrance ne résoudra pas les problèmes. Elle finira par déresponsabiliser le personnel qui ne fera que des opérations commando.

☞ Il ne s'agit pas que d'une réorganisation, mais d'un réel problème de manque de personnel pour remplir les rayons.

☞ Dans ce nouveau projet, il n'est proposé que du REMPLISSAGE, de l'ENCAISSEMENT, DU RENDEMENT. Mais ou est le coté HUMAIN de ce projet ?

☞ La Direction affirme que ce projet serait sans impact sur l'emploi. AFFIRMATION MAGIQUE. Aujourd'hui, nous sommes moins nombreux qu'hier..... Et demain ????????

Le COMBLE est d'essayer de nous faire croire que demain : YOUPI !!!!!!!!!!!!!!! Ce sera BIEN

☞ Pour la délégation Cfdt, le seul point positif de ce projet est que le e-commerce soit retiré du secteur caisse.

☞ Le point négatif est que l'on va l'attribuer au Secteur Alimentaire qui est déjà surchargé de travail vu le manque de personnel.

☞ Pour la délégation CFDT, il faut que le DRIVE fonctionne avec du personnel attiré à ce secteur et non pris un peu, ici ou là car, comme les caisses, le secteur alimentaire a aussi des pics d'activité. De plus, si le Drive n'a pas du Personnel Permanent, nous pensons que les caissières déjà formées au Drive seraient sûrement envoyées en renfort, ce que la Direction ne dément pas.

☞ Pour la délégation CFDT ce projet ne servira qu'à déstabiliser deux secteurs. Déshabiller le Non-Alimentaire pour Mal Rhabiller l'Alimentaire.

➡ Nous gagnons grâce à la baisse des prix des parts de marché, mais pour garder nos clients et augmenter notre C.A, il faut des BRAS et non pas un PSEUDO PROJET de réorganisation.

➡ La Direction affirme qu'elle ne fera pas passer ce projet en force, qu'elle veut dialoguer pour améliorer son contenu et propose une nouvelle réunion le 16 juillet pour le reformuler.

Il ne suffit ni d'améliorer, ni de reformuler, ni quoi que ce soit.

Notre préoccupation première est le bouleversement physique et moral de nos collègues si ce projet passe.

➡ La délégation CFDT a demandé à la Direction de retirer ce projet. Dans le cas contraire, Elle en assumera toutes les conséquences (MANIFESTATION, ENQUETE DU CHSCT SUR LES RISQUES PSYCHO SOCIAUX) etc.....

➡ La prochaine réunion du 16 juillet sera très importante, car elle permettra de voir le positionnement des organisations syndicales, surtout pour FO et CGC.

JLUC FARFAL  
RS CCE